



وفا إِمَا لِلْإِنجَاد
Wafa IMA Assistance

ASSISTANCE AUTOMOBILE FLOTTE POIDS LOURDS (TYPE C2)



Décembre 2022

ASSISTANCE AUTOMOBILE FLOTTE POIDS LOURDS (TYPE C2)



La solution d'assistance automobile flotte poids lourds C2 a pour vocation de couvrir le bénéficiaire contre les aléas de la vie en offrant une multitude de prestations d'assistance en cas de panne ou d'accident au Maroc et en Europe 24/7.

OBJECTIFS

- Assurer la continuité de l'activité de transport et la sécurité du bénéficiaire.
- Faire bénéficier cette clientèle de l'expertise et de la qualité de service, notamment dans le domaine technique de Wafa IMA Assistance et du groupe Inter Mutuelles Assistance, n°1 de l'assistance en France et parmi les leaders à l'international.

GENERALITES DE L'OFFRE

Souscripteur (signataire du contrat)	L'entreprise souscriptrice d'une assurance automobile flotte à usage C2 pour un minimum de cinq véhicules auprès d'une entreprise d'assurance Marocaine
Personnes assurées	Résidents au Maroc et titulaire d'un permis de conduite poids lourd en cours de validité, autorisé à conduire par le souscripteur dans la limite de 2 personnes.
Durée et prise d'effet du contrat	Le présent prend effet à la date d'effet indiquée aux conditions particulières, et se termine le 31 décembre de la même année.
Délai de carence	En cas d'accident, les garanties sont acquises pour chaque véhicule assuré 24 h après sa déclaration à Wafa IMA Assistance. En cas de panne, les garanties d'assistance sont accordées au-delà d'un délai de carence de 15 jours à compter de la date de déclaration du véhicule assuré à Wafa IMA Assistance.
Principales garanties	Maroc : Assistance technique - Assistance médicales et décès Europe : Assistance technique - médicale et décès - Juridique
Territorialité pour l'assistance	Maroc et Europe

FORMULES DE L'OFFRE C2

L'offre C2 est structurée en 2 formules détaillées ci-dessous :

Formule 1 : En cas d'accident

	Technique	Plafond	Médicale et décès	Juridique
Option 1 Maroc	• Alerte à la protection civile • Aide à l'établissement du constat • Transport des personnes à la ville la plus proche du lieu de sinistre • Dépannage sur place • Grutage et/ou remorquage en cas d'immobilisation • Frais de gardiennage • Orientation pour le transport de marchandises • Frais d'hôtel : si le véhicule ne peut être réparé sous 24h	<u>Selon le plafond choisi</u> 1 000 DH 500 Dh/pax Max 5 nuits	• Second transport Sanitaire • Transport du corps de la personne assurée décédée	
Option 2 Europe	• Transport des personnes à la ville la plus proche du lieu de sinistre • Dépannage sur place en zone urbaine • Grutage et/ou remorquage en cas d'immobilisation • Frais de gardiennage • Avance des fonds pour réparation • Frais d'hôtel • Orientation pour le transport de marchandises	<u>Selon le plafond choisi</u> 1 000 DH 50 000 DH Europe : 900 DH* *(Max 5 nuits)	• Transport du corps de la personne assurée décédée en Europe jusqu'au lieu d'inhumation au Maroc	• Avance de caution pénale (50 000 DH) • Avance de caution pénale (50 000 DH)
Option 3 Maroc et Europe	• Alerte à la protection civile Au Maroc • Aide à l'établissement du constat Au Maroc • Transport des personnes à la ville la plus proche du lieu de sinistre Au Maroc et à l'étranger • Dépannage sur place en zone urbaine • Grutage et/ou remorquage en cas d'immobilisation au Maroc et Europe • Frais de Gardiennage au Maroc et Europe • Orientation pour le transport de marchandise • Frais d'hôtel • Avance des fonds pour réparation	<u>Selon le plafond choisi</u> 1 000 DH Maroc : 500 DH* Europe : 900 DH* *(Max 5 nuits) 50 000 DH	• Second transport Sanitaire Au Maroc • Transport du corps de la personne assurée décédée au Maroc et en Europe	• Avance de caution pénale (50 000 DH)

Formule 2 : En cas d'accident et de panne

	Technique	Plafond	Médicale et décès	Juridique
Option 1 Maroc	- Alerte à la protection civile - Aide à l'établissement du constat - Dépannage sur place - Transport des personnes à la ville la plus proche du lieu de sinistre - Grutage et/ou remorquage en cas d'immobilisation - Frais de gardiennage - Orientation pour le transport de marchandises - Frais d'hôtel : si le véhicule ne peut être réparé sous 24h	<u>Selon le plafond choisi</u> 1 000 DH 500 Dh/pax Max 5 nuits	- Second transport Sanitaire - Transport du corps de la personne assurée décédée	
Option 2 Europe	- Dépannage sur place - Transport des personnes à la ville la plus proche du lieu de sinistre - Grutage et/ou remorquage en cas d'immobilisation - Frais de gardiennage - Avance des fonds pour réparation - Frais d'hôtel	<u>Selon le plafond choisi</u> 1000 DH 50 000 DH Europe : 900 DH* (Max 5 nuits)	Transport du corps de la personne assurée décédée en Europe jusqu'au lieu d'inhumation au Maroc	Avance de caution pénale (50 000 DH)
Option 3 Maroc et Europe	- Alerte à la protection civile - Aide à l'établissement du constat - Dépannage sur place Maroc et Europe - Transport des personnes à la ville la plus proche du lieu de sinistre Au Maroc et à l'Europe - Grutage et/ou remorquage en cas d'immobilisation au Maroc et Europe - Frais de Gardiennage - Orientation pour le transport de marchandises - Frais d'hôtel - Avance de fonds pour réparation en Europe	<u>Selon le plafond choisi</u> 1000 DH Maroc : 500 DH Europe : 900 DH 50 000 DH	- Second transport Sanitaire - Transport du corps de la personne assurée décédée au Maroc et en Europe	Avance de caution pénale (50 000 DH)

PLAFONDS REMORQUAGE /GRUTAGE EN CAS DE PANNE OU D'ACCIDENT

	Territorialité	Plafond 1	Plafond 2	Plafond 3	Plafond 4	Plafond 5
Accident	Maroc	5.500 DH	11.000 DH	16.500 DH	22.000DH	27.500DH
	Europe	3.000 €	6.000 €	9.000 €	12.000 €	15.000 €
Panne & Accident	Maroc	- Panne : 3.500 DH - Accident : 5.500 DH	- Panne : 7.000 DH - Accident : 11.000 DH	- Panne : 10.500 DH - Accident : 16.500 DH	- Panne : 14.000 DH - Accident : 22.000 DH	- Panne : 17.500 DH - Accident : 27.500 DH
	Europe	- Panne : 1.200 € - Accident : 3.000 €	- Panne : 2.400 € - Accident : 6.000 €	- Panne : 3.600 € - Accident : 9.000 €	- Panne : 4.800 € - Accident : 12.000 €	- Panne : 6.000 € - Accident : 15.000 €

GRILLE TARIFAIRE

[0- 10[

Tranche de véhicules	Accident prime annuelle DH TTC/ véhicule					Accident & Panne prime annuelle DH TTC/ véhicule				
	Plafond 1	Plafond 2	Plafond 3	Plafond 4	Plafond 5	Plafond 1	Plafond 2	Plafond 3	Plafond 4	Plafond 5
Maroc	590	880	1 200	1 590	2 000	975	1 460	1 990	2 630	3 300
Europe	650	970	1 320	1 750	2 200	1 075	1 605	2 190	2 895	3 630
Maroc & Europe	825	1 235	1 690	2 230	2 805	1 290	1 930	2 640	3 480	4 385

[10- 30[

Tranche de véhicules	Accident prime annuelle DH TTC/ véhicule					Accident & Panne prime annuelle DH TTC/ véhicule				
	Plafond 1	Plafond 2	Plafond 3	Plafond 4	Plafond 5	Plafond 1	Plafond 2	Plafond 3	Plafond 4	Plafond 5
Maroc	550	820	1 120	1 475	1 860	905	1 355	1 850	2 440	3 080
Europe	605	900	1 230	1 620	2 050	995	1 490	2 035	2 685	3 390
Maroc & Europe	765	1 150	1 575	2 075	2 610	1 200	1 795	2 460	3 240	4 080

[30- 80]

Tranche de véhicules	Accident prime annuelle DH TTC/ véhicule					Accident & Panne prime annuelle DH TTC/ véhicule				
	Plafond 1	Plafond 2	Plafond 3	Plafond 4	Plafond 5	Plafond 1	Plafond 2	Plafond 3	Plafond 4	Plafond 5
Maroc	530	790	1 080	1 430	1 695	880	1 300	1 790	2 360	2 980
Europe	580	870	1 200	1 575	1 865	970	1 430	1 970	2 595	3 280
Maroc & Europe	740	1 110	1 520	2 000	2 525	1 160	1 735	2 375	3 130	3 945

>80

Tranche de véhicules	Accident prime annuelle DH TTC/ véhicule					Accident & Panne prime annuelle DH TTC/ véhicule				
	Plafond 1	Plafond 2	Plafond 3	Plafond 4	Plafond 5	Plafond 1	Plafond 2	Plafond 3	Plafond 4	Plafond 5
Maroc	500	750	1 020	1 350	1 680	830	1 240	1 690	2 230	2 800
Europe	550	825	1 120	1 485	1 850	915	1 365	1 860	2 455	3 080
Maroc & Europe	700	1 050	1 435	1 890	2 385	1 095	1 640	2 240	2 950	3 725